Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 12

Rubrik: Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer-le-Lac, le 4 juillet 1907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIe ANNÉE. N° 12. 15 JUIN 1907.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. R. Chassot, 8, rue Grimoux, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Assemblée de la Société fribourgeoise d'Education. — Echos de la presse. — La fête jubilaire de M. l'inspecteur Crausaz. — Conférence du personnel enseignant du IVme arrondissement B. — Conférence régionale de Bussy. — † M. Constant Fontaine. — Chronique scolaire. — Projet de statuts de la Caisse de secours. — Avis.*

ASSEMBLÉE

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

à Estavayer-le-Lac, le 4 juillet 1907

PROGRAMME

8 h. 50. — Formation du cortège sur la place de la gare.
9 h. 15. — Office de *Requiem* en l'église paroissiale.
10. h. — Séance dans la salle du Casino :
a) Fête des enfants.
b) Discours de bienvenue de M. le préfet Von der Weid.
c) Procès-verbal de la réunion de Fribourg.

d) Comptes de l'exercice 1906.
e) Désignation du district dans lequel se tiendra la prochaine assemblée générale.
f) Nomination du Comité.
g) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude : *La méthode nouvelle d'enseignement de la géographie ; adaptation de cette méthode aux trois degrés de l'école primaire.*
h) Fondation d'une société de secours mutuels pour les membres du corps enseignant primaire et secondaire : Rapport de la Commission d'initiative et discussion du projet de statuts.
i) Propositions éventuelles.
12 h. 30. — Banquet à l'Hôtel du Cerf.
3 ½ h.-5 ½ h. — Course en bateau.

DERNIERS AVIS

1° La carte de légitimation ci-jointe donne droit à la faveur d'un billet simple course pour l'aller et le retour sur les lignes du réseau fédéral (y compris Bulle-Romont), et des chemins de fer électriques Fribourg-Morat-Anet et de la Gruyère. Ne jouissent de cet avantage que les membres de la Société domiciliés dans le canton. (Décision de la Direction générale des C. F. F.)

2° Les participants inscriront eux-mêmes leur nom sur la carte de légitimation.

3° Les congressistes sont instamment priés d'effectuer leur voyage Fribourg-Estavayer et retour en utilisant le train spécial, la Société d'éducation ayant dû fournir une garantie de 200 voyageurs.

L'horaire des trains est le suivant :

Départ de Palézieux	6 h. 48	Arrivée à Fribourg	7 h. 55
» » Bulle	5 h. 55	» » Romont	6 h. 33
» » Romont	6 h. 40	» » Fribourg	7 h. 40

TRAIN SPÉCIAL

ALLER		RETOUR	
Départ de Fribourg	7 h. 58	Départ d'Estavayer	6 h. 12
» » Belfaux	8 h. 7	» de Cugy	6 h. 22
» » Grolley	8 h. 16	» » Payerne	6 h. 30 / 33
» » Payerne	8 h. 36	» » Corcelles	6 h. 37
Arrivée à Estavayer	8 h. 52	» » Cousset	6 h. 42
		» » Léchelles	6 h. 51
		» » Grolley	7 h. 1
		» » Belfaux	7 h. 10
		Arrivée à Fribourg	7 h. 18

Le matin, le train spécial ne s'arrête qu'aux stations indiquées ci-dessus.

4° Les participants sont priés de se conformer aux ordres des membres du Comité local. La formation en cortège est de rigueur.

5° Toute répétition de chant est formellement interdite pendant la séance d'étude.

6° Il est recommandé aux membres du corps enseignant de prendre une part active à la discussion. Que chacun émette librement sa manière de voir et apporte le concours de son expérience.

7° Les cartes de banquet (prix : 2 fr. 50) seront mises en vente à l'entrée de l'Hôtel du Cerf.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Une section importante de la grande *Société des Instituteurs catholiques allemands* s'est réunie, le 20 avril, à Magdebourg. L'un des rapporteurs, M. A. Dœring, a parlé des « exigences de l'enseignement de la géographie dans la pédagogie contemporaine ». Voici ses conclusions :

1° L'enseignement actuel de la géographie, dans son désir d'être encyclopédique et complet, ne permet point d'approfondir et de pénétrer la matière enseignée et ne peut sortir de la systématisation mécanique et tout extérieure. Il est temps d'adapter cet enseignement aux exigences nouvelles de la science et de la vie contemporaine.

2° La première exigence est d'installer aux côtés de l'histoire (Kulturgeschichte) la géographie humaine (Kulturgeographie), car *a*) la géographie humaine seule donne son vrai sens à l'enseignement historique en plaçant l'homme et la civilisation humaine au centre des conditions naturelles et géographiques qui les ont déterminés et influencés ; *b*) elle permet à l'écolier de comprendre les conditions économiques d'une contrée et le prépare excellement à la vie pratique ; *c*) elle lui inculque plus d'un principe d'énergie morale et d'adaptation aux conditions naturelles d'un pays qui le provoquent à l'action pour son plus grand bien et celui de ses concitoyens.

3° Si l'on veut rendre cet enseignement profitable à la culture intellectuelle et morale de l'écolier, comme aussi gagner du temps, il est de toute nécessité qu'on lui donne comme fondement l'étude de son milieu géographique et naturel prochain ou éloigné (engere und weitere Heimat) ; l'étude des pays étrangers sera restreinte au profit de la patrie et n'interviendra que pour autant que ces pays ont exercé une influence considérable sur la civilisation